

sentiment de satisfaction. Et les chefs de département ont eu l'occasion d'exercer leur rôle publiquement.

Suite à une proposition du coordonnateur de l'enseignement régulier, la rencontre du mardi 26 janvier a porté sur la valorisation et l'amélioration de la qualité du français.

Elle a débuté par une présentation sur acétate de cette orientation qui s'inscrivait dans la trajectoire entreprise depuis l'automne. En guise de commentaire, la musique de Satie; en guise de conclusion, la chanson de Duteil sur la langue française.

Les participants qui venaient de recevoir la somme des propositions départementales du 4 novembre furent ensuite invités à un travail en groupes formés au hasard.

Trois questions soulevaient leur réflexion:

- Qu'est-ce que la direction du Collège devrait faire pour améliorer le français?

- En tant que professeur, qu'est-ce que je voudrais que les autres professeurs qui enseignent aux mêmes élèves fassent pour valoriser et améliorer le français?

- Et moi, que puis-je faire?

La séance se terminait par des recommandations individuelles qui venaient compléter les recommandations émises par chacun des groupes.

Le 11 février suivant, un consultant, engagé par le coordonnateur de l'enseignement régulier, a déposé un rapport-synthèse des recommandations pour la valorisation et l'amélioration du français au collège Marie-Victorin.

À partir de ces recommandations, chaque département devait adopter une proposition à mettre de l'avant en 1988-1989 et choisir une proposition à faire à la direction du Collège. Il s'agissait là d'une réflexion préparatoire aux journées pédagogiques de mars 1988.

L'orientation préconisée lors de la réunion du 26 janvier n'a pas su rallier tous les fidèles. Elle a satisfait ceux qui entrevoyaient enfin des perspectives de travail concret et d'applications éventuelles. Elle a déçuté ceux qui ont vu à une bifurcation trop hâtive dérogeant à la démarche entreprise depuis le début en ce qu'elle perdait de vue le grand ensemble de la formation fondamentale.

La réunion du mardi 12 avril devait nous permettre de faire le point sur la réflexion amorcée au cours de l'année et de déterminer les bases des actions prévues pour l'année suivante.

Une longue discussion a suivi la présentation des propositions départementales favorisant la valorisation et l'amélioration du français. Pour le moment, elle n'a débouché sur aucun projet concret puisque l'on attend une prise de position ferme de la part de la direction générale.

Malgré l'absence d'une caution officielle, une décision a émergé: l'année prochaine sera l'année du français au collège Marie-Victorin. Elle sera parrainée par le département de Français et tous les moyens seront mis en oeuvre pour valoriser la langue et l'améliorer.

Avec le recul de cette fin de mai, la décantation nous permet de mieux cerner la part de difficultés et de réussites d'un cheminement institutionnel encore mal assuré.

Au nombre des difficultés, mentionnons d'abord un malaise partagé par tous ceux qui ont perçu une déviation réductrice par rapport à l'objectif de départ. Ils craignent que la formation fondamentale ne se résume, au collège Marie-Victorin, à la valorisation et à l'amélioration du français. Ils se demandent comment on reprendra le fil avec une réflexion plus vaste. Pour certains, la démarche n'a pas vraiment débouché sur des moyens concrets; elle a plutôt abouti à des propositions départementales fort divergentes qui ne favorisent en rien l'atteinte de la cohérence souhaitée.

Toute cette vaste entreprise exige un changement de mentalité. Il s'agit donc d'un processus à long terme qui a déjà suscité des bouleversements en cours de route. Comme on ne sent pas encore une volonté et un appui de la direction, on se demande dans quelle mesure on pourra instaurer des moyens concrets pour assurer une cohérence dans la formation de nos élèves.

Au compte des réussites, nous pouvons souligner les effets bénéfiques d'une réflexion en collégialité.

Depuis longtemps, on n'avait pas réussi à réunir autant de professeurs pour discuter de formation. Pour la première fois depuis des temps mémorables, les discussions départementales se sont centrées sur des objectifs de formation. Les professionnels non enseignants et les membres de la direction ont participé à cette réflexion. Certains se sentent partie prenante de ce mouvement. L'ensemble des participants ont eu l'occasion de se sensibiliser et de se prononcer sur l'importance de valoriser et d'améliorer le français au collège.

Bien sûr, nous aurions dû parvenir à un consensus sur la valorisation et l'amélioration du français par d'autres voies sans doute plus simples et plus directes. Ce souci était déjà présent dans le milieu. Il était clairement exprimé dans la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

Bien sûr, nous aurions pu aller beaucoup plus loin dans l'élaboration des mesures concrètes à mettre en oeuvre pour l'année prochaine.

Bien sûr, nous aurions dû maintenir le gouvernail sur la définition d'un projet pédagogique basé sur une conception institutionnelle de la formation fondamentale.

Cependant, nous avons réussi à situer, pour une bonne partie des intervenants, l'amélioration de la compétence linguistique dans le cadre d'une formation fondamentale, comme un paramètre essentiel.

De plus, nous avons obtenu l'adhésion d'un bon nombre à la démarche, de coeur ou de raison. Ces participants se sont pris au jeu. Ils veulent savoir où cela va les mener. Ils entendent poursuivre la démarche, à condition de sentir un appui venu d'en haut.

L'avenir sera en partie tributaire de la manifestation de cet appui, de la façon dont nous parviendrons à recentrer la réflexion dans le giron de la formation fondamentale, tout en continuant à mettre de l'avant des moyens concrets pour valoriser et améliorer la compétence linguistique au collège Marie-Victorin et ce, dans un esprit de cohérence.

L'avenir est lourd, mais il est plein de défis et par là, intéressant.

Communication de
Louise DUFFY
Suzanne LAFRANCE
Professeures
Collège Jean-de-Brébeuf

LA FORMATION FONDAMENTALE AU COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Introduction

On parle de formation fondamentale depuis quelques années au collège Jean-de-Brébeuf et, en reprenant le sujet, on peut se trouver bien redondant. D'une part, le Collège la définit comme sa «mission spécifique» dans sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages; d'autre part, les professeurs ont le sentiment d'en retrouver les principes dans la plupart de leurs cours. Entre le discours officiel, perçu souvent comme théorique et abstrait, et les pratiques individuelles, dont la dimension fondamentale apparaît évidente, où se situe le point d'ancrage?

La formation fondamentale n'a de sens que par rapport à l'ensemble de la formation et tout cloisonnement (entre disciplines, entre services pédagogiques et services aux étudiants, entre développement intellectuel et développement affectif, etc.) ne peut que la contredire. Il nous est donc apparu important de reconnaître les principaux choix institutionnels que traduisent nos traditions, nos pratiques pédagogiques et nos démarches collectives, choix souvent implicites, mais qui définissent, malgré tout, un «curriculum institutionnel» où la préoccupation de la formation fondamentale est indéniable.

Se donnant comme mission la formation fondamentale de ses élèves, le Collège en a défini les objectifs suivants:

- Sur le plan intellectuel, on veut amener les élèves à acquérir ou développer:

. une maîtrise adéquate de la langue française pour leur permettre d'exprimer leur pensée d'une manière précise et rigoureuse;

. une méthode de travail efficace;

. la maîtrise des concepts de base des différentes disciplines étudiées de même que des démarches qui leur sont propres;

. l'habitude de l'analyse et de la synthèse;

. l'esprit créateur qui consiste à recomposer, à organiser, à rassembler, à réinventer;

. l'esprit critique qui leur permet de prendre une distance vis-à-vis de leurs propres opinions et d'arriver ainsi à prendre en considération les opinions d'autrui et à analyser avec lucidité les opinions reçues;

. la capacité de réfléchir sur l'homme et la société;

. la conscience des grands problèmes et défis à relever.

- Sur le plan affectif, on veut amener les élèves à développer:

. le sens de la responsabilité;

. l'autonomie personnelle;

. la conscience sociale;

. des attitudes et des habitudes favorisant une bonne condition physique.

Si cet énoncé d'objectifs institutionnels donne la priorité au développement intellectuel, la réflexion d'un certain nombre de professeurs sur leurs objectifs et leurs pratiques a fait ressortir l'importance qualitative des objectifs liés aux attitudes et valeurs (ou savoir-être) par rapport à ceux qu'on associe aux savoirs et aux savoir-faire.

La formation fondamentale passe par la relation maître-élève. De la qualité de celle-ci dépend l'acquisition de bon nombre d'objectifs. La taille du collège Jean-de-Brébeuf favorise sans doute cette relation en diminuant l'impersonnalité des rapports humains, mais des choix institutionnels ont été faits, des formules ont été implantées pour permettre aux professeurs de bien connaître leurs élèves et de répondre à des besoins particuliers.

Par ailleurs, l'éparpillement, le morcellement et l'isolement qu'on retrouve à divers niveaux dans l'enseignement collégial entravent la poursuite d'objectifs de formation fondamentale. Il faut donc rechercher des formules qui favorisent la continuité dans la formation, l'intégration et l'approfondissement des connaissances. C'est un des buts des cours complémentaires en séquence et des cours obligatoires jumelés. Et c'est aussi dans cette perspective qu'on a implanté, depuis quelques années, un certain nombre de programmes et de profils. L'expérience de ceux-ci nous amène à réaliser que la concertation interdisciplinaire est un atout majeur dans toute démarche de formation fondamentale.

Parmi les objectifs définis par le Collège, celui de la maîtrise du français a davantage mobilisé, cette année, le personnel et les élèves. La direction des Services pédagogiques et les coordonnateurs en avaient fait une priorité et un comité a travaillé, en interaction avec le milieu, à l'élaboration d'une politique institutionnelle du français qui a été adoptée à la dernière réunion du Conseil des études (Commission pédagogique).

La relation maître-élève

«Si le Collège a pour but premier la transmission des connaissances, il doit tendre à donner une formation intégrale, c'est-à-dire à favoriser le développement de la personnalité de l'élève; à lui permettre de se situer et d'évoluer individuellement et socialement dans son milieu propre.»

Le collège Jean-de-Brébeuf offre un choix varié d'activités et de services qui traduisent, de manière certaine, le souci

permanent du Collège envers le développement affectif de ses élèves.

Nous sommes cependant convaincus que le professeur demeure l'agent privilégié de la formation fondamentale. Il articule sa matière et développe des outils pédagogiques en vue de la transmission du savoir et du savoir-faire. Il communique des concepts, il établit un contact personnalisé et il participe au développement des attitudes et des valeurs: il contribue ainsi tout autant au savoir-être qu'à la stricte entreprise cognitive.

Au Collège, la qualité de l'interaction entre le professeur et l'élève est l'axe de communication dominant qui caractérise les professeurs ainsi que leur exercice de l'enseignement.

Cette interaction de qualité est exprimée par la participation active des professeurs à diverses activités parascolaires comme, à titre d'exemple, le hockey-filles et par l'intérêt et l'énergie qu'ils déploient à encadrer les élèves inscrits à divers concours internationaux, nationaux et locaux. On retrouve également cette interaction de qualité dans la formule de certains cours. C'est le cas des cours jumelés de français et de philosophie:

- Les cours jumelés de philosophie et de français se donnent en alternance d'un semestre à l'autre;

- À chaque session, l'élève inscrit en français ou en philosophie est inscrit à deux cours jumelés qui se poursuivent concurremment;

- Ce regroupement engendre six heures/semaine de français ou de philosophie qui sont réparties comme suite: deux rencontres de deux heures chacune en alternance avec deux rencontres d'une heure chacune.

Les professeurs de français et de philosophie s'adressent donc à deux groupes-semester qu'ils rencontrent chacun six heures par semaine. Il en résulte une intervention pédagogique davantage maîtrisée ainsi qu'un suivi plus rigoureux de chaque élève. En effet, parce qu'il n'a que deux groupes par session, le professeur est en mesure de mieux connaître tous ses élèves. Cette fréquence accrue des rencontres crée un contexte favorable au développement et au maintien d'une relation personnalisée.

C'est dans la même perspective qu'ont été jumelés les cours de mathématiques 105 et 303. Ainsi, les élèves de sciences forts en mathématiques sont regroupés pour suivre, concurremment avec le même professeur, les cours d'algèbre vectorielle et linéaire: géométrie (math 105) et de calcul différentiel et intégral III (math 303).

De par leur formule, les cours jumelés contribuent au savoir-être et témoignent de la mise en application des principes de formation fondamentale énoncés par le Collège.

En mathématiques, la diversité des méthodes pédagogiques (ateliers de travail, cours magistraux, consultations personnelles, etc.) est un autre exemple où la relation entre le professeur et les élèves favorise le développement d'une méthodologie de travail tout en générant, par ailleurs, une interaction dynamisante entre les élèves. Ces différentes méthodes pédagogiques développent chez l'élève des attitudes positives face

à la matière et le placent en situation d'amélioration des conditions de son apprentissage.

Les deux années du cours collégial doivent former l'élève en lui donnant tous les outils dont il a besoin pour s'assumer individuellement et socialement. C'est de l'acquisition progressive d'une autonomie personnelle dont il s'agit ici. Il va sans dire qu'à ce stade de sa formation, le jeune adulte peut rencontrer des difficultés de divers ordres.

En effet, les grilles horaires spécifiques au niveau collégial, le caractère final des résultats d'une session, ainsi que les contraintes familiales et sociales, sont autant de variables — parfois difficilement contrôlables — dont il faut assumer la responsabilité. Nous avons donc élaboré un système de tutorat qui rend possible une intervention directe auprès de l'élève en difficulté et ce, en dehors du contexte du cours, du groupe ou de la classe. Le tuteur est une personne-ressource qui aide l'élève à faire le point sur l'ensemble des cours auxquels il est inscrit. Il fournit une aide, il suscite le questionnement et permet une remise en question souvent essentielle à la réussite scolaire du jeune adulte. Les rencontres, le type de relation et le travail à accomplir varient selon les besoins de l'élève et selon les intentions du tuteur.

Dans le même ordre d'idées, la direction des Services pédagogiques du Collège organise des ateliers méthodologiques. Ces ateliers proposent «une méthode d'organisation de la vie d'étudiant, une méthode de travail et des outils pour mieux travailler». Des professeurs sont pressentis pour animer certains des ateliers et les élèves sont invités à y participer selon leurs besoins.

En privilégiant le tutorat et les ateliers méthodologiques comme moyen d'intervention, le collège Jean-de-Brébeuf poursuit un projet éducatif particularisé par l'excellence de la relation entre le professeur et l'élève. Par son engagement polyvalent dans le milieu, le professeur demeure, chez nous, un agent de changement de première ligne et de grande importance.

Les programmes

Au collège Jean-de-Brébeuf, la préoccupation de l'excellence dans la formation fondamentale de l'élève se manifeste explicitement dans les programmes d'études. Ainsi, et pour n'aborder au départ que la tradition éducative du Collège, l'enseignement du théâtre est l'un des programmes qui contribue «au développement intégral de la personne dans toutes ses dimensions». Cet enseignement se particularise par une approche pédagogique moderne prenant la forme d'ateliers, ainsi que par une structure de six heures-semaine s'échelonnant sur deux années. L'enseignement du théâtre utilise comme instruments privilégiés le corps, la voix et l'intellect et s'alimente de la sensibilité, de l'imagination et de la créativité. Par l'apprentissage des moyens techniques et par l'expression de l'affectivité, cet enseignement se donne pour objectif la com-

munication avec soi, avec les autres et avec le public. Ainsi, de par sa forme et son contenu, l'enseignement du théâtre au collève Jean-de-Brébeuf est un programme qui favorise la formation fondamentale de l'élève.

Les programmes d'arts plastiques, de communications visuelles et de lettres-communications sont également des programmes originaux, issus de la tradition éducative du Collève. Ces programmes sont des outils efficaces dans la formation fondamentale de l'élève, d'une part, parce que la dynamique de leurs cours permet d'aborder tous les aspects fondamentaux propres à une formation générale au niveau collégial, d'autre part, parce que le cadre de ces programmes, le choix des cours et l'élaboration des contenus ont été réalisés par les personnes qui interviennent directement dans le vécu scolaire des élèves, c'est-à-dire les professeurs.

Tous les programmes précités se caractérisent par la coordination des disciplines enseignées et par l'interaction dynamique des contenus de cours: ainsi, la planification des enchaînements pédagogiques oblige des mises en relation entre les «cours-capsules». Cette approche demeure intéressante à bien des égards. En effet, à la dynamique des cours s'ajoute l'action positive du groupe homogène. Ce dernier est un regroupement d'élèves qui suivent ensemble, pendant deux ans, tous les cours de leur concentration. Il en résulte un esprit de groupe formateur et stimulant. Stimulant à la fois pour les élèves, mais également pour tous les professeurs engagés dans ces programmes. Cette dimension suscite de nombreux échanges entre les enseignants et génère des discussions pédagogiques enrichissantes pour l'élève, le professeur et le milieu.

Les programmes D.E.C.-B.I. (diplôme d'études collégiales-baccalauréat international) représentent les profils les plus complets et les plus «fermés» de tous puisqu'ils regroupent non seulement les cours de concentration, mais aussi les cours obligatoires et les cours complémentaires, et ce, pendant les quatre sessions. Ces programmes, qui existent en sciences pures et en sciences humaines, répondent aux besoins d'une certaine catégorie d'étudiants; et s'ils semblent correspondre particulièrement aux objectifs de formation fondamentale, c'est moins par le contenu spécifique des cours que par l'ajustement serré des programmes qu'impose la double structure D.E.C.-B.I.

Comparativement au D.E.C., le B.I. met l'accent sur la formation générale plus que sur la spécialisation et insiste sur les disciplines de base et sur l'équilibre entre les divers domaines (sciences humaines, sciences de la nature...). Dans chaque discipline, l'élève doit passer un examen de synthèse, couvrant parfois les cours des quatre sessions. Dans certains cas (langues), l'épreuve comporte un oral et un écrit. En outre, l'élève est appelé à rédiger un mémoire sur un sujet relevant d'une des disciplines de son programme. Ces exigences, liées à celles du D.E.C., supposent, entre autres, que l'élève développe ses méthodes de travail, son esprit de synthèse, sa capacité d'expression orale et écrite et sa rigueur intellectuelle.

Les contraintes des programmes et la nécessité de se

soumettre à des examens extérieurs imposent, par ailleurs, aux professeurs qui enseignent au B.I. de se rencontrer fréquemment pour discuter des échéanciers, des difficultés des élèves, etc. Cela permet donc des échanges qui diminuent le cloisonnement entre les disciplines et, à l'intérieur d'un programme, certaines expériences interdisciplinaires sont tentées: par exemple, le cours de psychologie expérimentale exige, dans le cadre des dix expériences à réaliser, des sondages dont les résultats sont repris dans le cours de statistiques suivi par les mêmes élèves à la deuxième session.

Au collève Brébeuf, la notion de programme se personnalise surtout par des entreprises originales comme le baccalauréat international, les arts plastiques et les communications. Cependant, les programmes plus conventionnels ne sont pas négligés. Ainsi, le type d'encadrement spécifique aux sciences de la nature et aux sciences humaines devient un élément de formation qui participe au développement intégral de l'élève et, en ce sens, le Collève entend maintenir son excellence dans ces domaines.

En première année et ce, pour toutes les concentrations, l'élève ne choisit pas ses cours de concentration «à la pièce»; il doit prendre un profil, c'est-à-dire un ensemble de trois matières. Cette organisation du choix de cours permet aux professeurs de véritablement encadrer les élèves et rend possible une approche interdisciplinaire dans la formation. De plus, cette organisation peut, dans certains cas, être prolongée durant la seconde année, afin d'aider les élèves dans leur cheminement scolaire.

En tant qu'établissement d'enseignement de niveau préuniversitaire, le Collève a la responsabilité de préparer adéquatement l'élève au programme universitaire auquel il se destine. Le Collève se doit donc d'offrir les cours requis par les différentes structures d'accueil universitaires et, en ce sens, les exigences des universités semblent primer sur toute autre condition. Cependant, si cette réalité n'était pas adaptée, au niveau collégial, aux besoins des élèves, il serait vain d'établir une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages qui soit orientée vers la formation fondamentale.

C'est dans cette optique que la séquence de cours bio 301 (biologie générale I) et bio 921 (biologie humaine II) est offerte aux élèves de sciences humaines qui s'orientent, entre autres, en architecture ou en psychologie.

Inscrits au cours bio 301 et réunis en groupes homogènes, les élèves de sciences humaines sont d'abord initiés aux règles de la méthodologie scientifique pour ensuite être amenés à mieux évaluer les avantages et les lacunes des approches scientifiques contemporaines. Ce cours de biologie générale (bio 301) demeure un préalable préparatoire au cours de biologie humaine (bio 921).

La même orientation est prise quant à l'enseignement des mathématiques. En effet, à la première session, la grande majorité des élèves de sciences humaines inscrits dans un programme de mathématiques ainsi que des élèves de sciences plus faibles en mathématiques vont suivre le cours complément

de mathématiques (math 101). Ce cours n'est plus un préalable universitaire: il sert d'instrument de réchauffement et d'adaptation et aide l'élève à mieux apprécier les mathématiques tout en se familiarisant avec un mode d'évaluation de type collégial.

La maîtrise du français

Il apparaît inutile de prétendre à la formation fondamentale si on laisse de côté la maîtrise de la langue maternelle. L'apprentissage est un acte de communication qui se réalise nécessairement par l'utilisation de la langue: écouter, lire, comprendre, parler, écrire, c'est ce que l'élève et le professeur font constamment. C'est la base de l'activité intellectuelle. Or, nos élèves font face, à ce point de vue, aux mêmes problèmes qu'ailleurs.

Ici encore, on ne peut espérer améliorer la situation que par la concertation et l'effort collectifs. Aussi en avons-nous fait, à la suite des journées pédagogiques de mai 1987, la question prioritaire de la dernière année scolaire. Un comité composé de membres de la direction, de professeurs de chaque département et d'élèves a consulté le milieu, puis élaboré un document de travail étudié dans chaque département pour être finalement repris par le Conseil des études qui a adopté la *Politique institutionnelle de la langue*.

La préoccupation du français apparaissait déjà dans les objectifs et dans les règlements du Collège. La nouvelle politique regroupe ces éléments épars et élargit la perspective. La «connaissance et l'usage d'un français de qualité» demeure la préoccupation essentielle, mais celle-ci s'appuie sur des bases plus larges: le rapport entre la langue et la culture et la promotion de celle-ci, la conscientisation de l'ensemble du milieu collégial et le partage de la responsabilité par les divers services et les professeurs de toutes les disciplines.

Cette politique réaffirme que l'élève doit démontrer une connaissance suffisante du français pour obtenir son D.E.C. Dès l'admission, tous les élèves passent un test de classement en français écrit; ceux dont le résultat est insatisfaisant se voient imposer un ou même deux cours complémentaires de français normatif (911 ou 007 - institutionnel -) qu'ils doivent réussir pour obtenir leur diplôme. Par ailleurs, la qualité du français écrit est évaluée dans tous les cours: dans les disciplines autres que le français, les professeurs accordent 10 à 20 p. cent des points (selon les départements) à la qualité du français dans l'évaluation d'un travail; dans les cours de français, on alloue 50 p. cent des points au contenu des travaux et 50 p. cent à la rigueur de l'expression; dans tous les cours, un travail mal rédigé peut être refusé.

La politique prévoit en outre la création d'un centre d'aide et l'affectation d'un professeur à la tâche d'animation linguistique nécessaire dans le milieu.

Communication de
Marcel MONTREUIL
Directeur général
Cégep Joliette-De Lanaudière

LE PLAN INSTITUTIONNEL 1988-1990 DU CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE ET LA FORMATION FONDAMENTALE

Le propos de cet atelier est *La formation fondamentale et la dynamique d'un établissement*. Dans notre cas, il s'agit bien de cela, mais au sens littéral: le questionnement, un certain état d'esprit, une volonté d'agir et de retrouver un nouveau souffle, une dynamique, donc, a précédé la mise en évidence d'un concept qui peut s'imposer de lui-même, par son évidente nécessité.

Donc, aucun «savant» des théories de l'apprentissage, aucun nostalgique de la formation d'autrefois, n'est arrivé pour nous réveiller et nous indiquer le bon chemin.

Plutôt, il y a quelques années déjà (beaucoup trop pour ceux qui attendaient les résultats et très peu pour ceux qui cherchaient), un comité du Conseil d'administration du Cégep a eu comme mandat de proposer des orientations et des objectifs prioritaires à toutes les composantes de l'établissement pour donner un sens aux efforts quotidiens et pour en décupler les effets en favorisant leur complémentarité.

Et comme point de départ, une sainte frousse de «pelleter les nuages», de trop s'éloigner du vécu, des valeurs des gens de la boîte, de décrocher du réel. À preuve, la première question que nous nous sommes posée a été celle des objectifs et des valeurs implicites que l'on pouvait décoder dans les documents officiels du Cégep (rapports annuels, budgets annuels, annuaires, etc.). Puis vinrent quelques études sur les perceptions et les besoins exprimés par les élèves du secondaire de notre région, par les élèves du Cégep et par les anciens. À ces travaux se mêlèrent de multiples analyses et réflexions sur la conjoncture de l'enseignement collégial, sur la vocation «régionale» de notre Cégep, sur sa mission première de formation et sur le rôle de chacun par rapport à cette mission.

Toute entreprise de planification stratégique permettant de faire mieux voir les forces et les faiblesses, nous avons été à même de constater l'immense bonne volonté du personnel, le dynamisme de plusieurs services et départements, un profond enracinement dans la communauté socio-économique et une longue tradition d'accueil à toute la population d'une région qui requiert une formation collégiale: chez nous, nous donnons la chance au coureur parce qu'il ne peut pas, le plus souvent, aller courir ailleurs.

Mais à côté de cela, que de solitudes et quel éclatement, que l'on parle de types d'interventions d'ordre pédagogique, ou de support à l'élève dans son cheminement scolaire ou dans des activités d'animation étudiante; que l'on parle des divers types

d'intervenants, des professeurs aux professionnels, en passant par les gestionnaires, les techniciens et autres employés de soutien; que l'on parle des élèves qui sont inscrits dans des programmes et des professeurs regroupés autour de disciplines; que l'on parle de cheminements scolaires de jeunes ou d'adultes, en processus continu ou discontinu d'apprentissage. Bref, quand on parle de cette réalité de la vie collégiale qui est «éclatée» à maints égards, on parle de problèmes:

- le problème des efforts individuels des divers intervenants et services;

- le problème de la place que l'on veut accorder, par exemple, aux services d'animation étudiante dans l'éternel conflit entre la pédagogie et la vie étudiante;

- le problème du très haut degré d'autonomie et de maturité que l'on exige des jeunes de 17-18 ans à qui on confie la responsabilité d'intégrer les connaissances et les habiletés de tous ordres qu'on leur propose et de saisir les liens entre elles, puis de faire la synthèse entre les disciplines;

- le problème de l'enseignement des disciplines pour elles-mêmes, sans la poursuite systématique, au-delà de celles-ci, de la formation intellectuelle;

- le problème d'un enseignement fondé sur une relation maître-élève qui se situe au niveau objectif des savoirs et qui fait abstraction des différences multiples entre les élèves et de l'intensité qui devrait normalement caractériser une relation entre un individu qui s'impose de toute façon et quelqu'un qui apprend;

- le problème des discours administratifs et des relations de travail qui l'emportent sur le discours éducatif.

Tous ces problèmes se ressemblent en ceci qu'ils illustrent une tendance, justifiée certes, mais trop limitée à la gestion du quotidien et aux préoccupations de spécialistes.

C'est donc à cause de la nécessité et de la volonté de réduire ces écarts et de résoudre les problèmes qu'ils suscitent que le cégep Joliette-De Lanaudière a adopté récemment un plan institutionnel triennal dans lequel le concept de formation fondamentale s'est imposé comme l'élément central de sa mission de formation, comme le pôle intégrateur des ensembles dont nous avons parlé. Et le concept de formation fondamentale constitue un pôle intégrateur en ceci qu'il va faire en sorte que chacune des interventions particulières et spécialisées devra se situer dans un contexte déterminé.

La définition choisie n'a pas fait l'objet d'une longue recherche, ni de débats prolongés dans notre établissement. En effet, une fois affirmée l'orientation de viser à offrir à tous les élèves (qu'ils soient à l'enseignement général ou à l'enseignement professionnel, en processus continu ou discontinu de formation) une formation de type fondamental qui est axée sur les apprentissages requis pour continuer à se développer et pour s'insérer dans un monde de changement, la définition suivante nous convenait. Elle est tirée essentiellement d'une allocution de monsieur Michel Gervais prononcée en juin 1986 au collège de Valleyfield.

La contribution spécifique du Cégep à la formation

fondamentale de ses élèves se fait à trois niveaux.

• Formation de la personne dans sa totalité

À ce niveau, on vise l'acquisition des qualités humaines de base requises pour un sain usage de la liberté. Les élèves (particulièrement les jeunes de l'enseignement régulier) doivent, pour se découvrir, assumer leurs valeurs, se confronter aux valeurs des autres, développer leur ouverture d'esprit face à celles des autres; intégrer leurs émotions, clarifier leurs buts, développer leur sens de l'éthique, leur sens social et leur dimension spirituelle.

• Formation de l'intellect

Il revient au cégep de poursuivre le développement des capacités intellectuelles de base, des aptitudes et des habiletés techniques sur lesquelles le progrès intellectuel ultérieur s'appuie: mémoire, capacité d'analyse et de synthèse, affinement du jugement critique et imagination, planification et méthode de travail.

De même, la formation fondamentale implique l'acquisition théorique et pratique de connaissances à portée générale qui sont les outils intellectuels dont chacun se servira toute sa vie: connaissance de la langue écrite et parlée, appropriation de la logique, de cet art de définir, de distinguer, de juger et de raisonner correctement.

La formation fondamentale implique encore l'acquisition d'une solide culture au sens de la connaissance du mode propre de chaque discipline: on n'argumente pas en morale comme en mathématique, on ne peut retrouver dans l'étude des comportements humains le même type de précision qu'en sciences exactes, etc.

• Formation dans une discipline

Le sens de la formation fondamentale dans une discipline signifie l'acquisition des connaissances premières dans une discipline donnée.

Ce qui revient en propre dans l'ordre collégial à «l'enseignement général» se rapproche plus du niveau de la formation fondamentale telle que décrite ci-haut, encore qu'il faille tenir compte des standards définis par les programmes et des seuils exigés par les universités par rapport aux contenus disciplinaires à maîtriser.

Cependant, à «l'enseignement professionnel», il y a lieu de se tourner vers l'acquisition des bases qui vont permettre à l'étudiant de devenir autonome et de se former lui-même dans sa spécialité tout au long de sa vie. Cela suppose la connaissance des concepts fondamentaux de son champ d'étude, la pleine possession des grands principes à la base des disciplines du programme et l'appropriation des méthodes de ces disciplines.